



FICHE REX Accident électrique 2024 - 16

Direction régionale Picardie
Date 05/05/2024
Heure 09h15
Lieu Martigny Courpierre (02860)

PRESTATAIRE

Activité	Dépannage
Ouvrage	Souterrain Basse Tension
Méthode de travail	Travaux Non Electrique dans l'Environnement
Gravité	Accident avec arrêt < 15 jours

Faits

Dans le cadre d'un dépannage, une entreprise de terrassement intervient sur le domaine privé d'un client pour remplacer le tronçon liaison privative (aval du CCPI) alimentant une habitation. Suite au défaut sur le tronçon, une bretelle provisoire avait été mise en place la veille pour réalimenter le client.

Avant l'arrivée sur place de l'AMTI, le terrassier entreprend de casser un bloc de béton à l'aide d'un marteau et d'un burin afin de dégager les canalisations souterraines à l'entrée du coffret CCPI.

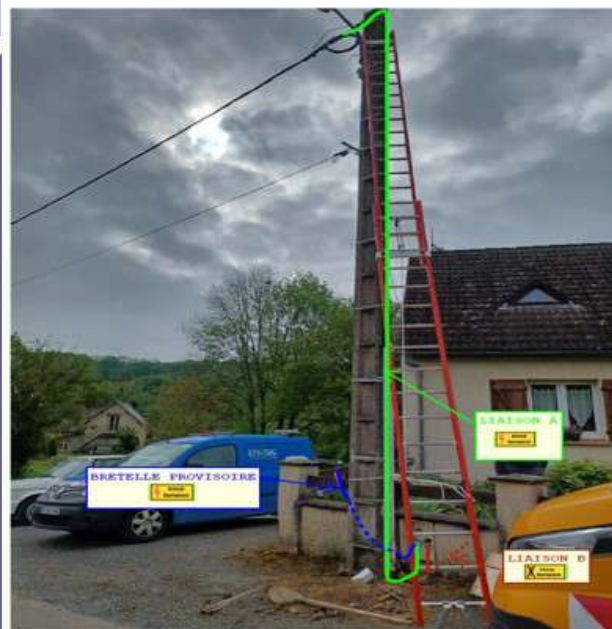
C'est à ce moment-là qu'il ressent un picotement au niveau de la main. L'équipe stoppe le chantier et appelle les pompiers.

L'AMTI prévenu de l'incident se rend immédiatement sur place et constate que la liaison réseau (amont du CCPI) a été touchée.

Il prévient l'ASGARD et appelle une équipe pour mettre en sécurité la liaison réseau.

Conséquences

Un arrêt de travail de 8 jours est prescrit au salarié pour des engourdissement au niveau de l'avant-bras.





FICHE REX Accident électrique 2024 - 16

Contexte et constats issus de l'analyse

Le terrassement est entrepris le dimanche matin après un échange téléphonique la veille entre l'AMTI et l'entreprise prestataire. Aucun document ne formalise la demande. L'entreprise prestataire débute le terrassement sans analyse préalable du risque électrique.

La canalisation du branchement à renouveler est proche de la liaison réseau. Elle est invisible et prise dans le socle béton du coffret.

Ce qu'il aurait fallu faire

Avant de commencer des travaux un ordre d'exécution (ordre de travail) est obligatoire et en possession des intervenants. L'analyse des risques doit également être effectuée, et un point d'arrêt aurait dû être fait lors de la découverte du socle béton.

Rappel de l'IPS 0.11-GEN-000 « Lors du dégagement de la canalisation, si la nature du sol évolue ou qu'un obstacle imprévu (béton autour de la canalisation) ne permet plus d'utiliser une technique douce, le travail doit-être interrompu pour réexaminer le mode opératoire ou la solution technique. Merci de contacter le conducteur de travaux + chargé de projet

Dans le cas présent, les travaux auraient dû être réalisés sous consignation.



Liaison Branchement Liaison Réseau

